

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/04/2014 – Convocation du 10/04/2014

Compte rendu affiché le 25/04/2014

Président de séance : Valérie GLATARD

Secrétaire de séance : Ghariba AKROUCHE

Présents :

Valérie GLATARD, Marc RODRIGUEZ, Claire LEBAHAR, Youcef BOUREZG, Hélène SORREL-DUNAND, Laurent BUFFARD, Gisèle COIN, Alain GOJON, Guillemette DEBORDE, Michel MATHEY, Jean-Jacques DUPERRAY, Myriam MARMONIER, Gilbert PETITJEAN, Marine MATHEY, Xavier LAURE, Claire POINT, Michel HU, Christine PERRIN, Tameur GUENNAT, Maria DA SILVA PIRES, Marc GRAZIANA, Alain MARTIN-RABAUD, Ghariba AKROUCHE, Bernard SABATIER, Jamila HARZALLAH, Pascal NICOT, Vincent VIVO, Sylvie MYARD.

Absente représentée

Béatrice THONY par Marc RODRIGUEZ.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	28
Votants	29
Exprimés	29

Objet : Désignation des représentants au Conseil d'Administration du Lycée Rosa Parks

Madame le Maire rappelle que le décret 85-924 du 30 août 1985 prévoit la mise en place des Conseils d'Administration des Lycées.

Elle précise que l'article 11 dudit décret détermine précisément la composition du Conseil d'Administration des Lycées de plus de 600 élèves.

Elle indique en conséquence qu'il convient de désigner **2** représentants (et leur suppléant respectif) pour siéger au Conseil d'Administration du Lycée Rosa Parks, comme délégués de la commune de Neuville-Sur-Saône.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Oui l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu les résultats des élections municipales du 30 mars 2014,
- **PROCEDE** à l'élection et constate les résultats suivants :

- Votants : 29
- Exprimés : 29

Titulaires : Claire POINT et Alain MARTIN-RABAUD : 29 voix
Suppléants : Youcef BOUREZG et Jamila HARZALLAH : 29 voix

- **DESIGNE** en conséquence **Claire POINT et Alain MARTIN-RABAUD** en tant que délégués titulaires ; Youcef BOUREZG et Jamila HARZALLAH en tant que délégués suppléants pour siéger au Conseil d'Administration du Lycée Rosa Parks,
- **AUTORISE** Madame le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 17 avril 2014
Le Maire,
Valérie GLATARD.

Acte rendu exécutoire après
- Dépôt en Préfecture le 23/04/2014
- Publication ou affichage le 23/04/2014

Valérie GLATARD, Maire.



Valérie Glatard



Valérie Glatard